



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2015

Réf. : CR2015-02
Date : 13/02/2015

1/7

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 11

Présents : Denis MAIRE, Guilhem BEDOIAN, Catherine FRAISEAU, Raphaël SPINELLI, Aurélie CATTEAU, Sylvain COLLIAT, Georges DELEVAL, Alexandre GROBEL, Valérie MOSSUZ, Pascal PLANTARD, Marie-Dominique RYCKEBOER,.

Absents excusés : Mélanie BAJOT, Pascale GUIGONNAT, Emilie CLERC-ROGUET, Véronique HUARD.

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Alexandre GROBEL

2. COMPTES RENDUS

2.1. Réunion du conseil municipal du 13 janvier 2015

Approuvé à l'unanimité

2.2. Décisions du Maire en vertu des délégations reçues par le Conseil Municipal

Néant

2.3. Réunions communales

- **Annemasse-Agglo – Réunion du 20 janvier 2015**

Marianne MASSE, Maud GALAY et Kévin ROHART techniciens d'Annemasse-Agglo sont venus faire une présentation sur les logements sociaux afin de préparer aux décisions qui porteront sur ce thème pour le projet de la Savoie.

- **Teractem – Réunion du 26 janvier 2015**

Présentation 3D du projet d'aménagement. Le débat a porté essentiellement sur les volumes des bâtiments et le stationnement.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il reste deux réunions, l'une technique l'autre plénière, à prévoir avec Teractem dans le cadre de leur mandat gratuit. Elles porteront sur le contenu du projet, la méthode qui doit permettre la maîtrise du projet et le cadre financier.

A l'issue de ces réunions, le conseil devra se positionner sur la continuité de sa collaboration avec Teractem.



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2015

Réf. : CR2015-02
Date : 13/02/2015

2/7

3. URBANISME

3.1. Permis de construire

Permis de construire modificatif PC 074 145 13 H 0001 – M01 - Porte sur la suppression d'une piscine.

3.2. Déclaration préalable

Néant

4. SERVICE PERISCOLAIRE :

- **Rythmes scolaires : Pré bilan financier**

(voir pièce annexe n°1)

→ Cantine :

La fréquentation des élèves à la cantine les mercredis midi est faible.

Il est rappelé que cette offre est considérée comme un service aux familles et non comme une recherche de profit.

→ TAP :

Le service est proche des objectifs fixés en terme de fréquentation, c'est-à-dire le maximum des élèves de l'école. Cela démontre un accueil favorable de la part des familles concernant les projets d'animation proposés par le service.

→ Bilan financier :

Le coût estimé du service périscolaire, de septembre 2014 à août 2015, est d'environ 67 000 euros.

5. PRESENTATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION

- Principe de la mutualisation

Présentation de l'Etat des lieux élaboré par KPMG (voir pièce annexe n°2)

- Méthodologie des groupes de travail.

Quatorze groupes de travail ont été définis pour travailler sur les différents thèmes de la mutualisation. La commune a choisi de travailler sur les thèmes suivants :

Groupe 1 : Informatique-SIG-Téléphonie,

Groupe 2 : Marché Publics,

Groupe 3 : Ressources humaines et paie,

Groupe 4 : Services Techniques,

Groupe 5 : Information et communication

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2015

Réf. : CR2015-02
Date : 13/02/2015

3/7

6. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

- Présentation des principales dépenses et recettes de fonctionnement en 2014. (voir pièce 3 en annexe).
- Présentation de la projection 2015-2020

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Report N-1		1157000	966884	876768	786652	696536	606420
Recette		640000	640000	640000	640000	640000	640000
Dépense investissement		232116	132116	132116	132116	132116	132116
Dépense fonctionnement		598000	598000	598000	598000	598000	598000
Résultat	0	-190116	-90116	-90116	-90116	-90116	-90116
Cumul	1157000	966884	876768	786652	696536	606420	516304

Il est précisé que la projection englobe les grandes dépenses c'est-à-dire les travaux effectués par le Syane, l'acquisition du terrain à la Safer et l'acquisition du terrain secteur de la Savoie.

7. EXAMEN DES TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET PROJETS EN COURS

7.1. Travaux Divers

-Problème d'eau Pluviale route de Cabouet.

Suite aux travaux des 2x2 voies, l'écoulement des eaux de voirie a été perturbé. Il convient de se rapprocher de Cranves-Sales pour agir auprès des Maîtres d'œuvres des travaux.

-Un devis a été demandé à Gérard SAILLET pour recouvrir la toile de la salle communale afin qu'elle puisse être utilisée par les enfants dans les cadre des activités périscolaires.

8. DÉLIBÉRATIONS

8.1 Subventions à l'ADMR

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) a déposé deux demandes de subvention.

La première demande concerne le service périscolaire. En effet, Monsieur le Maire rappelle que l'ADMR a été chargée de 2008 à juillet 2014 d'organiser le service périscolaire sur la commune de Juvigny.

Les résultats cumulés de l'association concernant ce service laisse paraître un solde débiteur de 3709.99 euros.



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2015

Réf. : CR2015-02
Date : 13/02/2015

4/7

La deuxième demande concerne le service d'aide à la Personne, toujours en service sur la commune, pour lequel l'ADMR sollicite une subvention à hauteur de 1246 euros.

Après examen des dossiers,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** d'octroyer les subventions suivantes :
 - Péri scolaire 2014 – **3 709.99 euros** (Trois mille sept cent neuf euros et quatre-vingt dix neuf centimes),
 - Aide à la personne 2015 -**1246 euros** (Mille deux cent quarante six euros).
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de procéder au paiement.

8.2 Délibération portant sur l'acquisition d'une propriété de la SAFER

M. le maire informe les membres du Conseil municipal de la vente des parcelles suivantes :

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div.	Ancien N°	Surface	Nature Cadastreale	POS
CHEZ LES GAY	A	0636				13 a 17 ca	T	ND
DES BOIS ENCLOS	A	0945			0635	2 a 00 ca	S	ND
CHANTEMERLE	B	0296				2 a 37 ca	L	ND
CHANTEMERLE	B	0297				3 a 03 ca	L	ND
CHANTEMERLE	B	0298				3 a 88 ca	L	ND
CHANTEMERLE	B	0299				3 a 49 ca	L	ND
CHANTEMERLE	B	0301				45 a 14 ca	P	ND
CHANTEMERLE	B	0302				5 a 86 ca	BT	ND

d'une surface totale de 78 a 94 ca et pour un coût de 93 500 €.

Ces parcelles à vocation agricole revêtent un caractère stratégique pour le fonctionnement de l'agriculture locale du fait de leur situation en zone naturelle.

Leur remise en état permettra l'installation ou le maintien d'agriculteurs locaux et la mise en valeur et la protection des espaces agricoles et naturels peri-urbains ;

Elle est libre de tout exploitant.

Par ailleurs, le Département de la Haute-Savoie accompagne les collectivités souhaitant acquérir du foncier agricole pour en pérenniser la vocation, à travers le Conservatoire des



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2015

Réf. : CR2015-02
Date : 13/02/2015

5/7

Terres Agricoles. Le montant de cette aide à l'acquisition varie de 30% à 60% du prix de la parcelle, en fonction de l'indice financier de la commune.

Notre commune a un indice financier de : 361

Elle peut bénéficier d'une aide à hauteur de : 30%

Indice > +170	+170>Indice>0	0<Indice<- 100	Indice<- 100
30%	40%	50%	60%

Cette aide est conditionnée aux engagements suivants qui sont repris dans le cahier des charges de la SAFER d'une durée de trente ans (30 ans)

- insérer dans l'acte notarié d'acquisition une clause de restriction du droit de disposer pour préciser l'inconstructibilité de la parcelle ;
- maintenir la parcelle en zone A ou N du PLU, en cas de révision de celui-ci ;
- ne jamais s'engager dans une procédure d'aliénation de la parcelle ;
- mettre en place un bail rural au profit d'un agriculteur local comportant au minimum 3 clauses environnementales adaptées aux exigences de la parcelle.

Ces quatre engagements seront assortis d'une clause résolutoire. L'inexécution totale ou partielle des obligations du bénéficiaire entraînera la résolution de plein droit de la convention attribuant la subvention. L'effet rétroactif de la clause obligera la restitution de la subvention perçue par la collectivité.

Après avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'acquérir les parcelles dont les références cadastrales sont portés dans le tableau page 1, sise aux lieux-dit Chez les Gays, Les bois enclos, Chantemerle pour un montant de quatre vingt treize mille et cinq cents euros,
- **Autorise** M. le Maire à effectuer toutes procédures nécessaires à l'acquisition de ce bien,
- **Propose** de solliciter l'aide financière du Département au titre du Conservatoire des Terres Agricoles et autorise M. le Maire à effectuer les démarches afférentes,
- **Accepte** le cahier des charges de la SAFER d'une durée de trente ans,
- **Accepte** les engagements demandés par le Département au regard de l'aide accordée,
- **Autorise** M. le Maire à conclure un bail environnemental avec un agriculteur agréé par la SAFER.

9. QUESTIONS DIVERSES

9.1 Salle communale



**Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2015

Réf. : CR2015-02
Date : 13/02/2015

6/7

Réflexion sur le maintien de la location de la salle aux particuliers.

La salle communale est principalement utilisée par le service périscolaire pour les temps de cantine, TAP et périscolaire, obligeant les agents à respecter des règles d'hygiène strictes. Aussi, il a été constaté que, lors des locations de la salle aux particuliers, celle-ci n'est pas rendue très propre. Cette situation oblige les animateurs à un nouveau nettoyage pourtant déjà accompli précédemment.

La question du maintien de la location aux particuliers se pose. Si la préservation de l'état de la salle est primordiale pour le service périscolaire, il faut aussi prendre en compte que la location aux particuliers apporte un service aux habitants. De plus, le voisinage se plaint fréquemment des nuisances sonores à des heures avancées malgré les clauses du règlement.

Il est décidé de former une commission composée de : Catherine FRAISEAU, Valérie MOSSUZ, Marie-Dominique RYCKEBOER, Pascal PLANTARD, Pascal SPINELLI.

Celle-ci se réunira le 16 février à 18h00 à la salle communale. La réflexion portera sur la sécurisation des règles d'hygiène lors des locations.

10. RÉUNIONS INTERCOMMUNALES

- **Fête de la frontière**

L'événement se déroulera de part et d'autre de la route de la frontière près de la douane de Moniaz.

Catherine FRAISEAU demande aux conseillers de réserver à l'avance les dates de l'évènement soit les 20 et 21 juin 2015.

Les personnes référentes sont les suivantes : Catherine FRAISEAU, Guilhem BEDOIAN ET Alexandre GROBEL

- **Journée de l'environnement – 11 avril 2015.**

Cette journée sera organisée avec les enfants de l'école et leur famille et devrait se dérouler en extérieur en forêt communale.

Le déroulement de la journée est prévu comme tel :

- Présentation par l'ONF et le SIFOR le matin,
- Barbecue le midi,
- Chasse au trésor proposée l'après midi en collaboration avec le service périscolaire.

Le secrétaire,

Alexandre GROBEL



**Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2015

Réf. : CR2015-02
Date : 13/02/2015

7/7

Fin du conseil municipal à 23h15

Signatures :

Denis MAIRE

Catherine FRAISEAU

Guilhem BEDOIAN

Raphaël SPINELLI

Aurélie CATTEAU

Georges DELEAVAL

Sylvain COLLIAT

Marie-Dominique RYCKEBOER

Pascal PLANTARD

Valérie MOSSUZ